

Communiqué de Presse

Lancement de la démarche de Service Express Régional Métropolitain de l'aire grenobloise (SERM)



L'ensemble des partenaires déjà impliqués dans les projets de mobilités de l'aire grenobloise, franchissent aujourd'hui un nouveau cap avec le lancement du Service Express Régional Métropolitain sur ce territoire.

Ainsi, le choix d'accélérer les démarches engagées est motivé par l'ambition d'offrir des services plus fréquents, encore mieux coordonnés et surtout, de simplifier le parcours usagers. L'interconnexion des transports collectifs devra notamment être accompagnée d'une tarification multi-réseaux adaptée et d'une information voyageur lisible.

Le SERM, sera une offre périurbaine de train renforcée (avec à terme des trains tous les ¼ d'heure aux heures de pointe, plus tôt le matin et plus tard le soir et des trains supplémentaires le reste de la journée), mieux connectée aux cars express, bus et tramway ou encore au vélo, à la marche, au covoiturage.

L'ambition est d'améliorer en priorité les mobilités du quotidien dont les trajets domicile travail pour un développement équilibré du territoire.

C'est pourquoi cette démarche partenariale est fondamentale et structurante. Elle sera la clé de notre succès.

Le service express régional métropolitain de l'aire grenobloise, un projet structuré d'envergure

En réunissant de nombreux partenaires dont l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG), les Communautés d'Agglomération du Pays Voironnais et de la Communauté de Communes Le Grésivaudan, le SERM donne une nouvelle dimension aux projets de développement de services qui le structurent, dont les dessertes ferroviaires périurbaines.

L'ambition du projet de SERM est d'améliorer, en intégrant ce programme, la cohérence et la performance de **l'offre multimodale ainsi que des services associés (tarification, billettique, information...)**. **Il vise à élargir l'offre de services pour mieux répondre aux besoins des habitants et simplifier leur parcours usager.**

Le projet de SERM s'appuie notamment sur les réflexions, études et projets de l'étoile ferroviaire grenobloise. Trois priorités ont été identifiées dans ce cadre :

- **Plus de fiabilité et de ponctualité**
- **Plus d'offres en journée et aux heures de pointe**
- **Amélioration des temps de parcours**

Pour répondre à ces objectifs, un programme important d'aménagement des infrastructures ferroviaires est estimé à plus d'un milliard d'euros. Il s'accompagnera de nouveaux services et de renforts de matériel ferroviaires à chacune des étapes de développement. Les premières améliorations de dessertes seront visibles à partir de l'automne 2028.

L'étude qui définira les contours précis du projet et qui permettra d'obtenir le statut de SERM est lancée. Elle identifiera les sauts d'offre et de services, le programme d'investissement correspondant, le plan de financement et la gouvernance pour sa réalisation.

Elle s'élève à **1 407 800 € HT** et est financée par les partenaires pilotes du projet :

- **L'État** : 50 %
- **La Région** : 25 %
- **Le Département de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG), Communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG), Communauté d'agglomération du Pays Voironnais (CAPV)** à parts égales : 25 %

Des comités de pilotage associant l'ensemble des territoires concernés, se réuniront dès le premier semestre 2025 afin de définir et d'affiner les modalités du projet.

Accélérer les projets de mobilités du quotidien en Auvergne-Rhône-Alpes

Les Services Express Régionaux Métropolitains (SERM)

Le 27 décembre 2023, la loi sur les Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) a été promulguée, pour accélérer le développement coordonné des transports collectifs dans les grandes aires urbaines.

Ces services visent ainsi la complémentarité des modes de transports, pour offrir aux usagers des services performants et bien maillés. Ils s'appuient sur le renforcement des dessertes ferroviaires périurbaines, colonnes vertébrales des projets, les gares du réseau, mais également, sur les transports collectifs routiers à haut niveau de service, le covoiturage, les voies vélo et l'ensemble des services offerts aux usagers.

Le territoire régional rassemble à lui seul six aires métropolitaines (Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Saint-Étienne et le Franco-Genevois) pouvant répondre aux conditions de mise en œuvre de Services Express Régionaux Métropolitains (soit ¼ des projets labellisés au niveau national en 2024).

Les services de l'État impulsent et accompagnent les projets de SERM. Sur le volet financier, l'État finance 147 millions d'€ pour la phase d'émergence des SERM via le volet mobilités 2023-2027 du Contrat de Projet État Région. Sur le volet technique, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement contribue aux échanges. En lien avec le Ministère des Transports, elle apporte les précisions méthodologiques et facilite l'avancée du futur dossier de demande de statut SERM.

Pour la Région, il n'y a pas de territoire prioritaire, l'enjeu est un développement équilibré d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle considère ces six projets avec la même attention et la même priorité. Ils font, à ce titre, partie intégrante de sa stratégie régionale « *Mobilités positives du quotidien, cap sur 2035* » adoptée en décembre 2023 et qui s'appuie notamment sur un choc d'offres des dessertes de cars et de trains. Ce même objectif conduit la Région à veiller à l'articulation entre ces projets de SERM et les autres dessertes régionales notamment entre les aires urbaines de la région.



Source : ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Ces projets sont également essentiels pour améliorer la qualité des transports du quotidien, réduire la pollution de l'air, décarboner les mobilités, promouvoir un développement territorial équilibré et répondre aux défis du changement climatique. Ils s'inscrivent pleinement dans les objectifs d'aménagement du territoire portés par l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes et déclinés dans les documents locaux de planification.

De même une nouvelle gouvernance sera instaurée afin de coordonner efficacement les maîtrises d'ouvrage, garantir les interfaces entre les réseaux et les services en cohérence avec les projets d'aménagement.

L'un des enjeux majeurs des démarches SERM est de réussir la co-construction du déploiement de l'offre de mobilité, en intégrant les besoins de financements des infrastructures, des équipements, du matériel roulant et de l'exploitation des services.

Grâce à la démarche engagée par la Région et les acteurs de chaque territoire, ces six projets de SERM ont obtenu à l'été 2024 la labellisation par l'État, une étape cruciale avant le lancement des études de préfiguration.

A cette occasion, le ministre des Transports a autorisé le recours à la Société des grands projets (SGP) pour mener les études de préfiguration conjointement avec SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions, en partenariat avec les acteurs locaux de chacun des projets.

Cette nouvelle étape, conduira au dépôt d'un dossier d'obtention du statut de SERM auprès du ministère des transports pour chacun des six projets.

« Les démarches de service express régionaux métropolitains constituent des opportunités de mise en cohérence et d'accélération des projets de mobilités du quotidien. L'État soutient par ce biais le déploiement d'une offre multimodale de transports collectifs en cohérence avec le développement urbain et le désenclavement des territoires périurbains et ruraux. L'État accompagne financièrement et techniquement les phases d'élaboration des 6 services express régionaux métropolitains labellisés en région. D'ores et déjà, de premières opérations ont été co-financées par l'État en 2023 et 2024 sur le territoire de l'aire métropolitaine de Grenoble qui bénéficieront au service express régional métropolitain. » **Fabienne BUCCIO, préfète de la région Auvergne – Rhône-Alpes.**

« La Région se félicite de la dynamique partenariale instaurée pour ce projet qui témoigne de la volonté collective de le concrétiser. Favoriser la complémentarité entre les modes, simplifier le parcours usagers et desservir l'ensemble des territoires sont au cœur de nos préoccupations. Ces principes fondamentaux qui structurent également notre politique régionale en matière de mobilités adoptée en décembre 2023 « Mobilités positives du quotidien. Cap 2035 » sont les clés de la réussite de ce projet. Les enjeux de financement sont colossaux et ils feront partie des débats de la conférence nationale sur le financement des mobilités. Lors de ce rendez-vous majeur, la Région prendra toute sa part pour porter les besoins et les attentes des territoires. » **Frédéric AGUILERA, Vice-Président délégué aux transports Région Auvergne-Rhône-Alpes.**

« Depuis l'adoption du « Vœu pour une stratégie de développement du ferroviaire en Isère » en juin 2017, le Département considère l'amélioration de la ligne de TER Lyon-Grenoble comme prioritaire dans l'aménagement global des transports de l'aire grenobloise. Ce SERM devra répondre à cet enjeu, et c'est pourquoi le Département continuera de soutenir ce projet dans le cadre de ses compétences » **Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère.**

« Depuis 2018 la Métropole est pleinement mobilisée pour faire avancer le projet de RER qui sera la colonne vertébrale d'un écosystème de mobilités pour le territoire, ses 820 000 habitants, ses 340 000 emplois et ses 65 000 étudiants. Il faut maintenant accélérer et atterrir sur un calendrier ambitieux et un plan de financement intégral. La Métropole est prête et disponible comme elle l'a toujours été. » **Christophe Ferrari Président de Grenoble Alpes Métropole.**

« Je suis satisfait de voir se construire ce projet de SERM Grenoblois. Il s'inscrit dans la continuité de notre projet de territoire. Il témoigne de l'engagement solidaire des collectivités territoriales et des efforts financiers importants consentis par le Grésivaudan pour permettre le financement de la phase 1 entre Crolles et Brignoud et permettre la décarbonation de nos mobilités. Ensemble, nous faisons un pas décisif pour accompagner durablement notre développement économique. » **Henri Baile, Président de la Communauté de commune du Grésivaudan.**

« Le SERM est un projet porté collectivement par le territoire. Ce plan ferroviaire très ambitieux s'inscrit pleinement dans la stratégie globale de développement des services de mobilité portés par le SMMAG qui a pour but d'améliorer et faciliter les déplacements du quotidien en apportant des solutions alternatives et efficaces à l'utilisation de la voiture individuelle. Il s'agit d'un choix déterminé et clair qui fait du transport collectif et de l'intermodalité la clé de la mobilité de demain. Les attentes sont fortes de la part des usagers et des entreprises du territoire. Le SMMAG y prendra toute sa part. » **Sylvain LAVAL, Président du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise.**

« SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions se réjouissent de la belle dynamique des SERM en Région-Auvergne-Rhône Alpes, et notamment à Grenoble, où nous avons conduit des études majeures sur l'étoile ferroviaire pour les partenaires depuis 2018. Elles seront des briques stratégiques pour optimiser l'usage du réseau et surtout renforcer l'intermodalité, en particulier autour des gares. En lien avec l'Etat et les collectivités engagées, nos équipes sont mobilisées pour garantir dans ces SERM une grande qualité de service, et des connexions plus nombreuses et plus fluides avec tous les modes de transport. » **Thomas ALLARY, Directeur de programme SERM national pour SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions.**

« Depuis plusieurs mois, la Société des grands projets a pu mesurer la forte mobilisation des élus et la détermination de l'ensemble des partenaires à faire avancer ces projets de SERM qui amélioreront le quotidien des habitants. La SGP est honorée de la confiance accordée par les élus de la région qui ont fait appel à elle pour intervenir sur les six projets de SERM du territoire. Elle mettra toute son expérience et son savoir-faire au service de ces projets nécessaires et très attendus par les habitants de la région. » **Jean-François MONTEILS, président du directoire de la Société des grands projets**